DOSSIER D'INSCRIPTION



Elève Majeur

ECOLE DE MUSIQUE DE WITTELSHEIM

2024-2025

Document à conserver

<u>Liste des pièces à fournir pour valider votre inscription</u> à l'Ecole de Musique de Wittelsheim :

☐ Fiche d'inscription
□ Bulletin d'adhésion à l'Association
☐ Attestation d'assurance responsabilité civile (assurance habitation)
☐ Renseignement instrument (sauf pour les pianistes, chanteurs et percussionnistes)
☐ Attestation (règlement intérieur + droits à l'image + protection des données personnelles)
□ Frais de carte de membre + d'inscription (40 € par chèque à l'ordre de MMWE ou Espèces)



Zone réservée à l'administration :

INSCRIPTION ELEVE MAJEUR

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE WITTELSHEIM 2024-2025

<u>==:</u>	EVE :	PAYEUR (si différente de l'élève)
	F D M D	□ Nom:
laws :		Prénom :
om :		Lien de parenté :
rénom ·		Courriel :
		Adresse:
é(e) le :		
dresse :		Ville ·
ode postal :		
ille :		PRATIQUES COLLECTIVES
		□ Orchestre junior
el portable :		
		□ Orchestre d'harmonie
el fixe :		·
ourriel :		
		Avez-vous des besoins spécifiques ?
		OUI NON
PERSONNES A JOIND	RE EN CAS D'URGENCE)
		Si oui, vous serez contacté par le référent o
am I Tal I		
om + Tel. :		pédagogie adaptée.
om + Tel. :		pédagogie adaptée.
om + Tel. :		pédagogie adaptée.
om + Tel. :		pédagogie adaptée. USICALE ET INSTRUMENTALE
om + Tel. :		. Decaugogie adaptee.
om + Tel. :		. Decaugogie adaptee.
cours collec	FORMATION MU	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi
	FORMATION MU	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi
Cours collect	FORMATION MU	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi Batterie/ Percussions Guitare Chant Piano
Cours collect	FORMATION MU	Cours individuel de
Cours collect	tif (1h)	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi Batterie/ Percussions Guitare Chant Piano Contrebasse à cordes Saxophone Clarinette Trombone
Cours collect	FORMATION MU	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi Batterie/ Percussions Guitare Chant Piano Contrebasse à cordes Saxophone Clarinette Trombone Cor Trompette
	FORMATION MU	Cours individuel de 30 min. 45 min. 60 mi Batterie/ Percussions Guitare Chant Piano Contrebasse à cordes Saxophone Clarinette Trombone Cor Trompette

Musique Municipale de Wittelsheim

BULLETIN D'ADHESION

Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole

Année scolaire 2024 – 2025

Prénom :
Tel. portable :
usique Municipale de Wittelsheim et son Ecole » da
usique Municipale de Wittelsheim et son Ecole » da

Musique Municipale de Wittelsheim

ATTESTATION pour les élèves majeurs

Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole

Année scolaire 2024 – 2025

➤ Certifie avoir pris connaissance et adhère au Règlement intérieur de l'Association, qui se trouve sur le site internet de la Mairie ainsi que sur le panneau d'affichage au 1 ^e étage de l'Ecole de Musique, et m'inscris pour l'année scolaire (Chapitre 3-Art. 2 -Admission des élèves).
► Autorise une hospitalisation d'urgence si mon état de santé le nécessite.
➤ Certifie avoir été informé que mes données personnelles sont collectées dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique de l'Association. Elles seront conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Conformément à la règlementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer par courriel à : Mme Maëlle ANTOINE ecolemusiquewittelsheim@gmail.com
► Autorise l'Association « Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole » à me photographier, me filmer et m'enregistrer dans le cadre des activités pédagogiques et des différents évènements, publics ou privés, qu'elle organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion des activités et

évènements de l'Association, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux, ainsi que la reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur, et ce pour la durée de vie des documents réalisés. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'Association « Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole » qui

Fait à _____ Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Le ____/____

trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

RENSEIGNEMENT INSTRUMENT



Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole

(à ne pas remplir pour les pianistes, chanteurs et percussionnistes)

Année scolaire

2024 – 2025

Nom et Prénom de l'élève :

	<u>Instrument</u>	: N°1
□ Personnel	□ MMWE	□ Location magasin de musique
Гуре :		
Marque, Modèle :		
Numéro de série :		
(Pour les violons, violonce	lles et guitare : joindre u	ne photo du dos de l'instrument)
	Instrument	: N°2
□ Personnel	□ MMWE	☐ Location magasin de musique
Type :		
Marque, Modèle :		
Numéro de série :		
(Pour les violons, violonce	lles et guitare : joindre u	ne photo du dos de l'instrument)
	Instrument	: <u>N°3</u>
□ Personnel		☐ Location magasin de musique
Type :		
Marque, Modèle :		
Numéro de série :		
(Pour les violons, violonce	lles et guitare : joindre u	ne photo du dos de l'instrument)
Fait à :	Le :	

Contact : Ecole de Musique de Wittelsheim, 111 rue de Reiningue 68310 Wittelsheim Tel : 03 69 76 12 81 / Courriel : ecolemusiquewittelsheim@gmail.com

ADHESION INFORMATIONS



Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole

Année scolaire 2024 – 2025

Document à conserver

Infos ouverture du secrétariat :

- Lundi et Jeudi : 15 h°° - 19 h°°
- Mardi et Vendredi : 9 h°° - 13 h°°

* <u>Pendant les congés scolaires</u> :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi: 9 h°° - 13 h°°

* Fermé: - Du 12/07/2024 au 04/08/2024

- Du 23/12/2024 au 05/01/2025

Extrait du Règlement intérieur concernant les élèves :

Chapitre 3 : Les élèves

Article 1 – Inscriptions

Pour toutes inscriptions ou réinscriptions il faudra prendre contact avec la direction afin de remplir un dossier d'inscription. La validation de l'inscription sera effective après réception du dossier administratif complet et du chèque couvrant les frais de « base » (carte de membre et frais d'inscription).

Article 2 - Admissions des élèves

Les élèves s'inscrivent pour l'année scolaire.

Toute année scolaire entamée est due. Les tarifs d'écolage sont fixés par le Conseil d'Administration et affichés à chaque rentrée.

Tout désistement en cours d'année doit faire l'objet d'une lettre argumentée.

Tout désistement entraine des frais d'expert-comptable (100,- €) dus au changement d'avenant du professeur. Cette somme sera à la charge de l'élève.

Article 3 - Facturation et règlement

Une facture des frais annuels d'écolage est éditée en octobre.

Elle est à régler selon les modalités suivantes :

- Par chèque : en 1 fois ou 3 fois encaissés en début de période. Les 3 chèques seront réceptionnés en même temps lors du premier règlement.
- Par virement : en 1 fois ou virement permanent sur 9 mois (octobre à juin)
- Par chèques vacances et/ou chèque-vacances connect (ANCV)

Article 4 – Impayés

En cas d'impayés un courrier de relance sera envoyé.

Au 3^{ème} courrier, une démarche judiciaire sera engagée auprès d'un huissier aux frais du contrevenant.

Contact : Ecole de Musique de Wittelsheim, 111 rue de Reiningue 68310 Wittelsheim Tel : 03 69 76 12 81 / Courriel : ecolemusiquewittelsheim@gmail.com

ADHESION INFORMATION



Musique Municipale de Wittelsheim et son Ecole

Année scolaire 2024 – 2025

Document à conserver

Extrait de nos statuts concernant l'adhésion :

Titre II – Membres

Article 7 – Membres – Catégories et définitions

L'Association est composée de :

- Membres actifs ;
- Membres d'honneur.
- Sont Membres actifs, les personnes physiques qui s'engagent à participer aux activités de l'association et à la réalisation de son objet; Les Membres actifs se répartissent en deux catégories:
 - ✓ les Membres actifs « école de musique » ;
 - ✓ les Membres actifs « harmonie ».

Une même personne ne peut être Membre actif que d'une seule catégorie. Il appartient lors de son admission à chaque personne ou à son représentant, dans le cas des mineurs de moins de 16 ans, d'indiquer au titre de quelle catégorie de Membre actif, elle sollicite son adhésion à l'Association.

La circonstance qu'une personne soit Membre actif au titre d'une catégorie ne la prive pas de la possibilité de participer à l'ensemble des activités de l'Association y compris celles non rattachées à sa catégorie. Le choix entre l'une et l'autre catégorie de Membres actifs est à prendre en considération uniquement au regard des règles statutaires relatives au fonctionnement des Assemblées générales et du Conseil d'Administration.

Il est en outre possible au plus tard à la date du 15 octobre de chaque année de formuler par écrit une demande au changement de catégorie.

 Sont Membres d'honneur, les personnes qui ont rendu de très grands services à l'association, qui ont été proposés à cette qualité par un tiers au moins des membres de l'Assemblée générale et à qui l'Assemblée générale ordinaire a reconnu cette qualité.

Les salariés ne peuvent pas acquérir la qualité de Membre Actif ou d'honneur de l'Association.

Il est tenu par le Conseil d'Administration une liste à jour des Membres de l'Association.

Contact : Ecole de Musique de Wittelsheim, 111 rue de Reiningue 68310 Wittelsheim
Tel : 03 69 76 12 81 / Courriel : ecolemusiquewittelsheim@gmail.com